



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 05 août 2022

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : parvis église rue Lanterne : remerciements.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°59 C

A l'attention de monsieur Jean-Christian MORIN
Adjoint à la Maire du 1er Adt

Monsieur,

Suite à ma Fiche DS 59 A du 4 février 2021, puis à ma fiche de relance DS 59 B du 4 mai 2021, je vous écris pour vous remercier sincèrement d'être intervenu auprès des Services concernés à la Métropole afin que le parvis de l'église réformée située rue Lanterne ne soit plus un mini-parking quotidien envahi presque exclusivement par des véhicules d'artisans.

Le seul bémol à cette fiche est de constater qu'il a fallu attendre une année et demie pour pouvoir résoudre un tout petit problème.
En espérant qu'il soit **vraiment** résolu.

En effet, les 4 potelets amovibles très ancien modèle ont enfin été enlevés et remplacés par 2 potelets fixes et 2 potelets amovibles nouvelle génération. Et il est vrai que, passant presque tous les jours rue Lanterne, je n'ai pas constaté la moindre occupation du parvis par des véhicules : → photo page 2.

Toutefois, ce changement de potelets s'est effectué en juillet et nous sommes en août, en pleine période estivale.

J'attends les mois de septembre-octobre où l'activité économique redevient « normale » pour voir si ce nouveau système est toujours fiable, et donc pouvoir me réjouir pleinement du fait qu'un parvis piétonnier soit totalement piétonnier.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Fabien BAGNON / Vice-président métropolitain
- Le Progrès-Quartiers

